Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIORT - 7901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/10/2026 - 5859 - 2021 B 00302 - 898 503 032 - E.S.B GROUPE

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan Actif	*1*
Bilan Passif	*2*
Compte de Résultat 1/2	*3*
Compte de Résultat 2/2	*4*
Règles et méthodes comptables	*5*
Immobilisations	*7*
Créances et dettes	*8*
Détail des produits à recevoir et charges à payer	*9*
Emprunts: Récapitulatif Capital	*10*
Dettes garanties par des sûretés réelles	*11*
Détermination du Résultat Fiscal	*12*
Détermination du résultat fiscal divers	*13*
Tableau des filiales et participations	*14*



Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	570 000		570 000	570 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	**570 000**		**570 000**	**570 000**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	3		3	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	45 704		45 704	66 191
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	**45 707**		**45 707**	**66 191**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**615 707**		**615 707**	**636 191**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	5 000	5 000
	Primes d' émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	243 380	121 357
	Résultat de l'exercice	**94 787**	**143 523**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**343 667**	**270 380**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	251 247	333 196
	Emprunts et dettes financières divers	19 489	31 440
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 304	1 175
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**272 040**	**365 811**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**615 707**	**636 191**

	Résultat de l'exercice exprimé en euroset centimes	94 787,00	143 523,01
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	105 193	116 753
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

		31/12/2025	31/12/2024
		France / Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)			
	Montant net du chiffre d'affaires			
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		2 513	1 894
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires et traitements			
	Charges sociales du personnel			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux provisions :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	- pour risques et charges			
	Autres charges			
	Total des charges d'exploitation		**2 513**	**1 894**
	RESULTAT D'EXPLOITATION		**(2 513)**	**(1 894)**

Compte de Résultat

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(2 513)**	**(1 894)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	100 000	150 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	3	
	Reprises sur provisions et transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**100 003**	**150 000**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 703	4 583
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**2 703**	**4 583**
	RESULTAT FINANCIER	**97 300**	**145 417**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**94 787**	**143 523**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	**100 003**	**150 000**
	TOTAL DES CHARGES	**5 216**	**6 477**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**94 787**	**143 523**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **615 707** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche en **produits** un total de **100 003** euros et en **charges**, un total de **5 216** euros, dégageant ainsi un résultat de **94 787** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux nouvelles dispositions du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers (nouvelle définition du résultat exceptionnel, suppression des transferts de charges, actualisation du plan comptable). Il s'agit du premier exercice pour lequel ce nouveau règlement s'applique, sans modification des comptes de l'exercice précédent. Cette première application constitue un changement de méthode comptable.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'acte liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles, corporelles et des titres (immobilisés, de participation ou de placement) sont comptabilisés en charges.

Les coûts d'emprunt, engagés pour l'acquisition ou la production d'une immobilisation incorporelle ou corporelle, sont déduits en charge au titre de l'exercice au cours duquel les intérêts sont courus.

Les coûts engagés lors de la phase de développement d'un projet sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations non amortissables est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Conformément à l'avis 2005-D du 1er juin 2005 du Comité d'urgence du CNC, il a été procédé à l'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine, sur leur durée d'usage, sans rechercher leur durée d'utilisation.

D'autre part, il n'a pas été relevé d'immobilisations susceptibles de faire l'objet d'amortissement par composants.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients et les autres créances présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur nette.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations	570 000					570 000
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	570 000					570 000
	TOTAL	570 000					570 000

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	3	3	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	**3**	**3**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	251 247	84 400	166 847	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 304	1 304		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	19 489	19 489		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**272 040**	**105 193**	**166 847**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	81 413			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	147			

Détail des produits à recevoir et charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2025**

Total des Produits à recevoir	

Total des Charges à payer	**782**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Intérêts courus ets de crédit	
Assurances sur emprunt	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**782**
Fournis factures non parvenues	782

EMPRUNTS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Exprimé en euros

Date	Numéro	Nom de l'emprunt	Organisme Prêteur	Durée	Montant des Emprunts				Répartition du capital restant dû		
					A l'origine	Début de l'exercice	Remboursé dans l'ex.	Fin d'exercice	A 1 an au +	Entre 1 et 5 ans	A + de 5 ans
06/05/2021	164100	Rachat titres CCI	Crédit Mutuel	7 a	570 000,00	330 470,78	81 413,09	249 057,69	82 210,93	166 846,76	
Totaux					**570 000,00**	**330 470,78**	**81 413,09**	**249 057,69**	**82 210,93**	**166 846,76**	

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nature Dette	Nature de la Garantie	Organisme Bénéficiaire	Montant initial	Montant au 31/12/2025
Emprunts	Nantissement titres CCI Structures	Crédit Mutuel	570 000	249 058
		TOTAL	**570 000**	**249 058**

Détermination du Résultat Fiscal

31/12/2025

REINTEGRATIONS	**Bénéfice comptable de l'exercice**	94 787	
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles		
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les véhicules des sociétés		
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Provisions et charges à payer non déductibles		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités		
	Charges financières		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		
	Impôts sur les sociétés		
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR)		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %		
	Plus values nettes à court terme		
	Plus-values soumises au régime de fusions		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Réintégrations diverses		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	**94 787**	
DEDUCTIONS	**Perte comptable de l'exercice**		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR)		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		95 000
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 %		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
	Majoration d'amortissements		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Déductions diverses		
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	TOTAL II		**95 000**
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
	TOTAUX	**94 787**	**95 000**
	RESULTAT FISCAL **BENEFICE (Col 1)** **PERTE (Col 2)**		**213**

Détail des réintégrations et déductions diverses

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2025**

REINTEGRATIONS DIVERSES	Réintégrations diverses		
	Profits latents sur créances et dettes libellées en monnaies étrangères		
	Intérêts excédentaires des c/cts d'associés		
	Prélèvements opérés sur réserves de plus-values à long terme		
	Aide fiscale 1980-1982 sur désinvestissement réalisé		
	Intérêts sur capital débiteur		
	Fraction imposable de la provision pour hausse des prix		
	Amortissement charges à répartir non étalables fiscalement		
	Réduction d'impôt sur le revenu adhérents Centre de Gestion		
	Provision sur pertes résultant d'écarts de conversion		
	Autres impôts et taxes non déductibles		
	Plus-values en exonération provisoire antérieure d'imposition		
	Reprise sur produits antérieurs non imposés		
	Part de moins-values de cessions imposables		
	Zones d'entreprises (activité exonérée)		
	TOTAL		
DEDUCTIONS DIVERSES	Déductions diverses		
	Pertes latentes sur créances et dettes libellées en monnaies étrangères		
	Dégrèvements sur impôts non déductibles		
	Reprises sur provisions pour investissements		
	Produit sur crédit d'impôt recherche		
	Produit sur crédit d'impôt formation		
	Profit imposé sur imposition séparée		
	Charges à répartir non étalables fiscalement		
	Créances dégagées par le report en arrière du déficit		
	Reprise sur provision sur perte résultat écarts de conversion		
	Part de revenu faisant l'objet d'un étalement		
	Part de plus-values de cessions exonérées		
	Sommes diverses soumises à un règlement fiscal particulier		
	TOTAL		

Tableau des Filiales et Participations

Etat exprimé en **euros** 31/12/2025	**FILIALES**		
Dénomination ou raison sociale	CCI STRUCTURES		
Date de clôture du dernier exercice	31/12/2025		
Capitaux propres			
• capital social			
• montant	5 000		
• nombre de titres	500		
• autres capitaux propres	454 113		
Quote part du capital détenu			
• nombre de titres	500		
• pourcentage	100		
Valeur comptable des titres détenus			
• brute	570 000		
• nette	570 000		
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés			
• bruts			
• nets			
Montant des cautions et avals donnés par la société	570 000		
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	863 878		
Résultat comptable du dernier exercice clos	115 547		
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	100 000		

E.S.B GROUPE

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Boulevard Anatole France, 79200 PARTHENAY
RCS NIORT 898 503 032

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 03 AVRIL 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2025

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 94 787,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	94 787,00 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	243 379,98 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	338 166,98 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 43,73 euros par action	21 865,00 euros
Le solde	316 301,98 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 316 301,98 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 03 avril 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 21 865,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

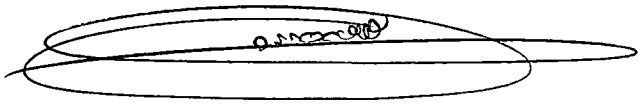
Exercice clos le 31 décembre 2022 :
21 500,00 euros, soit 43,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 21 500,00 euros

JP

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
50 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :
21 500,00 euros, soit 43,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 21 500,00 euros

Certifié conforme
Le Président



E.S.B GROUPE

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Boulevard Anatole France, 79200 PARTHENAY
RCS NIORT 898 503 032

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 03 AVRIL 2026

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé Unique propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 94 787,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	94 787,00 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	243 379,98 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	338 166,98 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 43,73 euros par action	21 865,00 euros
Le solde	316 301,98 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 316 301,98 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 03 avril 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 21 865,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
21 500,00 euros, soit 43,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 21 500,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
50 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :
21 500,00 euros, soit 43,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 21 500,00 euros

